FORMATION

DURÉE
1,5 jours (10 heures)

DATES
23 – 24 novembre 2020

LIEU
Nantes

TARIF
Adhérents : 700€ TTC
Non-adhérents : 900€ TTC

PUBLIC VISÉ
Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions). Tous niveaux confondus.

Faciliter l'acceptabilité des grands projets de transition écologique et leur intégration dans les territoires

Si la transition écologique dispose d'une image positive auprès de l'opinion publique et devient un sujet déterminant des différentes échéances électorales, un nombre croissant de projets font aujourd'hui l'objet de réticences, voire d'une opposition de plus en plus structurée. Pour surmonter ces contestations, faciliter l'acceptabilité des projets et ainsi accélérer les nécessaires transformations écologiques, une mise en débat locale est nécessaire.

Comment identifier les acteurs à consulter ? Comment écouter et comprendre la demande du territoire pour faire une offre pertinente et adaptée ? D'où viennent les résistances, les peurs, les incompréhensions ? Comment passer de l'opposition à l'adhésion, et enrichir le projet avec la pluralité des points de vue ? A quelles techniques et sur quelles méthodologies se référer pour approcher les territoires sensibles ?

Autant de questions auxquelles la formation répondra, au travers de retours d'expériences et de mises en pratique.

Objectifs et compétences visés

- **Comprendre les fondamentaux d'une stratégie d'intégration territoriale et les notions-clés :** système d'acteurs, sensibilité territoriale, analyse stratégique, régulation
- **S'initier à la notion de régulation et d'intervention,** en partant d'études de cas
- **Réfléchir aux conditions de la réussite du projet et appréhender la démarche intégrée** (études / impacts / régulation)
- **Acquérir ou perfectionner les savoir-faire de base : pédagogie, information, animation**

Comité 21

Grand Ouest

Programme de la formation

1. La mise en place d'une stratégie d'intégration territoriale (2h)

- Les fondamentaux : système d'acteurs, approche territoriale, analyse stratégique, régulation
- Place de la concertation dans les projets d'infrastructure, cadre règlementaire

2. Les principes-clés d'intervention(2h)

- Etude de contexte : méthodologie d'un audit du système d'acteurs et étude de risques par rapport à la sensibilité du territoire
- plateforme stratégique d'intégration locale : la boussole projet
- Relations presse et media
- Proposition d'un cadre de gouvernance et de consultation : engagements & garanties
- Logique de communication territoriale graduée en fonction des enjeux

3. Les 4 grandes fonctions d'une démarche intégrée(2h)

- Information
- Pédagogie
- Régulation
- Gouvernance

4- . Ateliers pratiques (4 h)

- Lecture de territoire
- Mapping du système d'acteurs
- Prise de parole et posture d'intervenant
- Simulation de débat pour identifier enjeux, points durs, points forts
- Exercices d'écoute active

Les plus

Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

« La preuve par l'exemple »
Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques.

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

Comité 21

Grand Ouest

Formateur : Arnaud PIGEON

Directeur de projet, intervenant pour le compte d'APPUI CONSEIL)

Arnaud Pigeon a créé en mars 1993 à Nantes une agence de communication territoriale en vue de développer une compétence spécifique sur l'accompagnement et la mise en débat de projets d'infrastructures sensibles. La question centrale porte sur l'acceptabilité sociale des grands projets industriels ou collectifs (aéroports, carrières, lignes THT, barrages, stockage de déchets, parcs éoliens).
Le métier de conseil en communication territoriale est fondé sur la capacité à poser un diagnostic, dégager une problématique et proposer des dispositifs construits de mise en débat et d'information pour réguler et accompagner les projets d'infrastructures sur les territoires de projet.

A. Pigeon bénéficie aujourd'hui d'un savoir-faire unique élaboré à partir de 25ans d'expérience dans la concertation socio-politique et la pédagogie de projets d'infrastructures (lignes THT, parcs éoliens, ouvrages de lutte contre les inondations, carrières de granulats, stockage de déchets…) ou d'aménagement du territoire (SCOT, AGENDA 21).

Depuis 2014, redevenu free-lance, il partage son temps entre intervention et formation (IEP Grenoble depuis 2012, IAE Nantes depuis 2018). Il pilote actuellement l'intégration de projets de méthanisation collectifs d'envergure et réfléchit sur les conditions de relations apaisées entre agriculture et urbanité.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Marie Labousset, Comité 21 Grand Ouest : labousset@comite21.org

Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.

Datadock

Comité 21 Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21grandouest.org

N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75

Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LA PERSONNE FORMÉE

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : Faciliter l'acceptabilité des grands projets de transition écologique et leur intégration dans les territoires
Date :
PRIX en € TTC : 900 € TTC (non adhérent) ☐
700 € TTC (adhérent Comité 21) ☐

RÈGLEMENT

A. Par l'entreprise
1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

B. Par l'OPCA
Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription
- un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme.
- une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :
- *Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.*
- *Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.*
- *Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.*
- *Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.*
- *Toute formation commencée sera due intégralement.*

À retourner à Comité 21 : Anne Page – 102 avenue des ternes – 75017 Paris
Email: page@comite21.org

Date : *Cachet de l'entreprise :*

Nom et fonction du signataire autorisé :